



RENNES, le 31 mars 2020

ENCADRER LES EPANDAGES

POUR LIMITER LA PROPAGATION DU CORONAVIRUS

Dans le contexte sanitaire lié à l'épidémie Covid-19 que nous traversons, nos associations demandent au Préfet de la Région Bretagne de limiter drastiquement les épandages agricoles afin de tout mettre en œuvre pour limiter la propagation du virus.

En effet, comme viennent de le déclarer les scientifiques de Air Santé Climat (1), en plus de fragiliser notre système immunitaire et de nous rendre plus sensibles aux infections notamment virales, la pollution de l'air permet également une meilleure diffusion et donc une meilleure transmission des agents pathogènes tels que le coronavirus.

Cela est connu depuis longtemps pour le SARS et les virus de la bronchiolite, mais a également été récemment démontré pour le coronavirus en Italie avec davantage de transmission et de propagation du virus en fonction des taux de particules fines. Les particules fines servent de vecteur au virus qui se déplace d'autant plus facilement lorsque l'air en est chargé. Elles peuvent voyager sur plusieurs kilomètres et donc transporter également le virus sur de longues distances !

Grâce au confinement actuel, celles issues du trafic routier et de l'activité industrielle sont très réduites. Par contre, en Bretagne et dans la partie nord de la France (2), de mars à mai, les épandages agricoles sont grands pourvoyeurs de particules fines et responsables de pics de pollution. En effet, lors des épandages, l'ammoniac (NH₃) va, en passant dans l'atmosphère, réagir avec les oxydes d'azote (NO_x) pour former des particules de nitrate d'ammonium et de sulfate d'ammonium.

La gravité de la crise sanitaire que nous vivons va nous contraindre à relocaliser notre nourriture et à envisager la sortie d'une agriculture industrielle au profit d'une agriculture paysanne, biologique. Sans prise de mesures drastiques à l'encontre des cultures et de l'élevage industriels qui facilitent la propagation des épidémies, on peut redouter une nouvelle crise sanitaire chaque année.

Aujourd'hui, vu la gravité de la situation sanitaire actuelle et en vertu du principe de précaution, nous demandons que, d'une part, les épandages de lisiers et fumiers soient soumis à des conditions drastiques (interdiction d'épandage au-delà d'une température extérieure de 18 degrés, respect des pentes maximum autorisées, enfouissement immédiat) et, d'autre part, que les épandages de pesticides de synthèse soient suspendus comme étant non essentiels et aggravant la détresse respiratoire des malades du coronavirus.

Contacts :

L'arbre indispensable	Jean Yves MOREL	06 85 68 77 30	arbreindispensable@orange.fr
Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest	Michel BESNARD	06 73 19 56 07	Victime.pesticide.ouest@ecosolidaire.fr
Eau & Rivières de Bretagne	Dominique LE GOUX	06 88 01 19 25	pesticides@eau-et-rivieres.org
Les Coquelicots de Betton	Jean Luc HERROUIN	06 75 29 49 57	lescoquelicotsdebetton@orange.fr

(1) <http://www.asef-asso.fr/actualite/tribune-du-collectif-air-sante-climat-la-pollution-de-lair-comme-vecteur-du-covid-19/>

(2) <https://actualite.lachainemeteo.com/actualite-meteo/2020-03-28/qualite-de-l-air-degradee-ce-week-end-au-nord-54577>